

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AUX SERVICES PÉRISCOLAIRES (Cantine et/ou Garderie)

- Attestation CAF OU MSA.
- Attestation assurance responsabilité civile pour l'année scolaire entière
- Mandat de prélèvement SEPA rempli + RIB (si prélèvement automatique)

DOCUMENTS À FOURNIR OBLIGATOIREMENT LORS DE MON RENDEZ-VOUS POUR L'INSCRIPTION SCOLAIRE DE MON ENFANT

Si le dossier est incomplet, le rendez-vous sera reporté.

- Le livret de famille*.
- Recto-verso de la pièce d'identité des **deux parents**.
- Les pages « vaccins » **à jour** du carnet de santé de l'enfant.
En cas de perte, attestation du médecin.
- Un justificatif de domicile de **moins de 3 mois***.
(Eau, électricité, bail, impôts fonciers...)
Pour les personnes hébergées : une attestation d'hébergement + copie de la pièce d'identité de l'hébergeant et son justificatif de domicile de moins de 3 mois.

☛ Si le 2nd parent n'est pas présent lors du rendez-vous (Quelle que soit la situation familiale) :

- Attestation sur l'honneur de ce 2nd parent indiquant qu'il est d'accord pour l'inscription scolaire de l'enfant avec le **nom de l'école** de Cambrai.

☛ En cas de séparation des parents

- Copie du jugement.

Ou

- Attestation sur l'honneur indiquant le lieu de résidence principale de l'enfant.

☛ En cas de changement d'école

- Certificat de radiation de l'école précédente.

☛ En cas de placement

- Attestation de placement.

**Inutile si les documents ont déjà été donnés pour la dérogation.*

